

**Adoption du calendrier universitaire 2022-2023
de l'IUT Paul Sabatier (Toulouse, Auch, Castres)**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 19 avril 2022**

Délibération 2022/04/CFVU – 48

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent le calendrier universitaire 2022-2023 de l'IUT Paul Sabatier (Toulouse, Auch, Castres).

Toulouse, le 19 avril 2022

Le Président

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de voix favorables : 26
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

